



ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle extraordinaire
de la Chambre de commerce de Brome-Missisquoi

Tenu en rencontre virtuelle

Jeudi le 8 octobre 2020, 16 h 30 à 17 h 30

- 1) Mot de bienvenue du président, M. Philip Dion, et du directeur général, Marc-André Lacroix ;
- 2) Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée ;
- 3) Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée ;
- 4) Approbation de l'ordre du jour ;
- 5) Présentation et adoption de la refonte des Règlements administratifs ;
- 6) Levée de l'assemblée.